



Angers, le 10 janvier 2024

Récompense 4 étoiles – La dynamique de transition écologique d'Angers et d'Angers Loire Métropole reconnue à l'échelle nationale et européenne

Le score de la collectivité progresse de 15 points de pourcentage à la faveur de cette nouvelle évaluation TETE, la dernière ayant eu lieu en 2019. Une progression deux fois plus rapide que la moyenne des collectivités.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole viennent d'obtenir, pour la deuxième fois consécutive, le label Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) et d'acquérir, par la même occasion, une 4^e étoile qui vient récompenser et souligner les actions concrètes menées pour relever le défi du réchauffement climatique.

Fondée sur un audit approfondi et indépendant, qui se fait sous le contrôle de l'ADEME, cette évaluation passe en revue toutes les politiques publiques de la collectivité au travers du prisme de la transition écologique. Depuis la dernière évaluation (2019), le score de la collectivité progresse de 15 points (68%), soit un rythme deux fois plus rapide que la moyenne des collectivités.

« Passer de 3 à 4 étoiles est une grande fierté. Durant les 4 dernières années, Angers et Angers Loire Métropole ont mené à bien des travaux approfondis de stratégie et de planification écologique. C'est cette détermination qui porte aujourd'hui ses fruits », explique Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole.

Une politique de transition écologique structurée et récompensée

La politique de transition écologique d'Angers et d'Angers Loire Métropole se structure autour de **quatre champs d'action clefs** :

1. **L'atténuation et la décarbonation**, pour agir contre les causes du changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
2. **L'adaptation**, pour agir sur les impacts du changement climatique déjà visibles et sensibles sur le territoire ;
3. **La biodiversité**, pour préserver la richesse du vivant et les services écosystémiques associés ;

4. La préservation des ressources

« Nous nous sommes dotés d'une quinzaine de documents portant orientations politiques et plans d'actions. Ils sont à la fois transversaux (comme le plan d'adaptation au changement climatique) et thématiques (comme la feuille de route économie circulaire, la stratégie transition énergétique, le projet alimentaire territorial, le plan Nature en Ville, le Plan Biodiversité, milieux et paysages ou encore le plan Vélo). Nous nous apprêtons à parachever la séquence de consolidation de nos politiques en matière de transition écologique avec l'adoption, au premier trimestre 2024, de notre Stratégie Grand Cycle de l'eau », ajoute Jean-Marc Verchère.

Des projets qui font la différence pour relever le défi de la transition écologique

Angers et Angers Loire Métropole peuvent se féliciter de la mise en œuvre d'actions concrètes qui contribuent à décarboner le territoire, à l'adapter au défi du changement climatique et à préserver la biodiversité.

« Le cap de la collectivité est clair puisqu'en janvier 2022 l'urgence climatique a été votée à l'unanimité, et que des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES de -60% en 2030 et de neutralité carbone en 2050 ont été adoptés », poursuit Jean-Marc Verchère.

Les différentes actions menées dans le champ des mobilités visent à développer les options alternatives à la voiture individuelle pour encourager le report modal.

Le développement de **l'offre de transports en commun**, avec la mise en ligne de **deux nouvelles lignes de tramway** en 2023 et la restructuration et l'augmentation de l'offre de bus sur l'ensemble du territoire ; ce qui représente une augmentation de 10% de l'offre de transports en commun.

Le déploiement du **plan Vélo**, avec 110 km de pistes aménagées ou rénovées, dont plus de la moitié sur la ville d'Angers, participent de cette même ambition. 10 000 achats de vélos à assistance électrique ont également été subventionnés.

Le développement du **transport à la demande, d'une plateforme de covoiturage et de l'autopartage (Klaxit et Citiz)**.

D'autres actions peuvent également être citées :

- Les actions ambitieuses et continues de végétalisation de la ville d'Angers, via la plantation d'arbres signaux, de forêts urbaines ou la végétalisation des cours d'école.
- Le développement du réseau de chaleur urbain et la création d'une nouvelle chaufferie urbaine biomasse.
- La gestion anticipée et coordonnée du risque de sécheresse à l'échelle de la communauté urbaine via la création d'une cellule de résilience sécheresse et le développement d'un plan ambitieux d'économie d'eau permettant de baisser de 90% les consommations d'eau de la collectivité en période de crise sécheresse.

- Les actions tournées vers l'humain et vers les changements de comportement qui sont essentiels pour réussir la transition (les actions et programmes de sensibilisation divers tels que défis Zéro déchets ou sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les écoles).
- Le projet managérial autour de la Transition Ecologique qui a permis d'embarquer toute la collectivité lors d'un séminaire rassemblant des centaines d'agents autour d'interventions d'experts à la fin de l'année dernière.

Un portage collectif de la politique de transition écologique, signe d'une mobilisation générale qui porte ses fruits

La politique de transition écologique implique de nombreux acteurs, le sujet nécessitant la mobilisation générale de tous.

« Nous avons à cœur de conserver la méthode angevine qui est celle du « faire avec », dont témoignent les Assises de la Transition Ecologique, en embarquant largement les acteurs du territoire. La collectivité reste aux côtés des habitants et des différents acteurs pour les accompagner dans leurs transitions, avec un grand nombre d'aides mises à leur disposition et des lieux et des temps de rendez-vous pour partager les expériences et bonnes pratiques pour nous mettre tous en mouvement » affirme Corinne Bouchoux, Vice-Présidente d'Angers Loire Métropole en charge de la Transition Ecologique.

A l'échelle de la communauté urbaine, 12 vice-présidents ont la responsabilité de portefeuilles fortement marqués par les enjeux de transition écologique (énergie, aménagement et urbanisme, mobilités, déchets, agriculture, eau, biodiversité).

« La transition écologique est une priorité de l'équipe municipale angevine. Pour n'en citer que quelques-uns, les adjoints au sport, à la culture, à l'éducation ont un rôle clef à jouer pour diffuser les valeurs et les bonnes pratiques de la transition écologique. Les adjoints de quartiers et les maisons de quartiers intègrent cet enjeu pour accompagner au plus près les habitants. Les projets liés aux écoles (rénovation thermique pour mieux isoler et préserver les bâtiments du froid comme de la chaleur, désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles) montrent bien que les enjeux de transition écologique nous concernent tous et nécessitent une action transversale et coordonnée. La Ville d'Angers en est pleinement consciente », ajoute Hélène Cruyppenninck, l'adjointe à la Nature en Ville et à l'Environnement.

Côté services, l'organisation a également évolué pour permettre un travail transversal, avec la transformation de la direction Transition Energétique en une direction Transition Ecologique, mutualisée entre la Ville et l'agglomération.